



La p'tite gazette

Edito du Maire

Chères Brézéennes, Chers Brézéens,

Comme chaque année, permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour 2018.

2017 a connu une transformation de notre paysage politique avec un total renouveau de nos gouvernants. Du rêve et de l'espoir, nous en sommes à la réalité ; bien qu'il soit aujourd'hui trop tôt pour infirmer ou confirmer nos espérances. Néanmoins, la démocratie a parlé et nous devons nous y conformer.

Plus localement, notre commune a vu la transformation de notre rue principale, vous assurant sécurité et conformité à la réglementation relative à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Si notre commune a pu continuer à investir, c'est grâce à une gestion saine de nos finances et à un faible endettement.

En parallèle, l'État - sous le précédent quinquennat - nous a pénalisé de 125 000 € ; nous demandant, par ailleurs, de supporter le coût important de la réforme des rythmes scolaires et de la mise en place des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires), ainsi que les dépenses obligatoires inhérentes à l'accessibilité de la voirie, des bâtiments et des espaces publics.

... Et Nous l'avons fait sans augmentation de la fiscalité locale depuis 2013.

De plus, la suppression de la réserve parlementaire et de la taxe d'habitation sont une perte de recettes importantes pour les communes rurales. Rien à l'horizon ne nous laisse augurer de compensations. La disparition des communes rurales était-elle dans le programme présidentiel ? C'est bien l'impression qui en est donnée aujourd'hui.

La création d'une commune nouvelle est d'actualité ; c'est un travail considérable auquel nous participons activement avec la définition d'une charte et de projets structurants.

Nous devons confirmer avant juin 2018 notre adhésion ou non à cette nouvelle structure. Le travail effectué et les résultats qui s'ensuivent influenceront sur notre décision - le Conseil Municipal devra alors se prononcer. S'il y a consensus, la commune nouvelle sera créée au plus tôt au 1^{er} janvier 2019.

Gardons-nous de tout pessimisme et attendons des jours meilleurs.

Je profite également de cet édito pour évoquer ma gratitude envers les élus, les agents communaux, les associations et tous les bénévoles qui œuvrent pour la vie et le dynamisme de notre cité et participent au bien-vivre dans notre cher Brézé.

A toutes et à tous, je vous souhaite une très très **bonne année 2018**.

André Niort

Séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2017

Étaient présents : Mr NIORT André, Maire ; VASSEUR Nathalie, DENIS Michel, LACASSIN Nelly, Adjoints ; HALTEAU Philippe, HUET Murielle, MARTIN Juliette, ONILLON Florence, VAHÉ Éric, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés : BRUNET Nadine, GUILLOT Jean-François, MAURICET Jean-Paul, PAVILLON Thierry, POROU Noël, RICHART Dominique.

1°) Aménagement rue de l'Amiral Maillé-Brézé – Acceptation de l'acte modificatif n°1 du sous-traitant SAS SEC TP et de l'acte modificatif n°2 du sous-traitant SARL Assistance Travaux publics

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux d'aménagement de la rue de l'Amiral Maillé Brézé qui ont été prévu sur l'année 2018, ont été réalisés cette année.

Le Conseil Municipal approuve les déclarations modificatives n°1 du sous-traitant SAS SEC TP d'un montant de 50 631,30 € et n°2 du sous-traitant SARL Assistance Travaux Publics d'un montant de 14 515,30 €.

2°) Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'assainissement de la Vallée de la Dive du Nord

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les nouvelles dispositions en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) nécessitent une modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la vallée de la Dive du Nord.

A partir du 1^{er} janvier 2018, les EPCI à fiscalité propre des Communautés de Communes du Pays Loudunais, du Pays Thouarsais et de l'Agglomération Saumur Val de Loire, exerceront les compétences en lieu et place des communes. Chaque EPCI aura la possibilité de se substituer au sein du Syndicat Intercommunal d'assainissement de la vallée de la Dive du Nord.

3°) Demande de remboursement des salaires et charges d'un agent mis à disposition du SIVOS – 2^{ème} semestre 2017

Après vérification, il s'avère qu'une erreur de calcul s'est produite sur le remboursement des charges et salaires d'un agent mis à disposition du 1^{er} janvier au 30 juin 2017. Le montant demandé pour le 1^{er} semestre aurait dû être de 1 843,07 € au lieu de 2 019,44 €. La différence devra être déduite de la demande pour le 2^{ème} semestre 2017.

4°) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, et rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement – Année 2016

Le Conseil Municipal prend acte des rapports annuels 2016 concernant les prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, et de l'eau potable et d'assainissement.

5°) Agglobus : arrêts de bus

Arrêt de bus « Stade » : le matin, transport de 8h00, pour le collège Calypso, les enfants attendent de l'autre côté du rond-point car le car arrive du centre-bourg de Brézé. Il sera donc demandé à Agglobus de bien vouloir transmettre aux chauffeurs qu'il doivent impérativement prendre les enfants à l'arrêt de bus matérialisé et donc de faire le tour du rond-point.

Arrêt de bus « La Ripaille et Grand Fond » : il reste très dangereux, les enfants doivent traverser la route et sont souvent sur le bord de la chaussée. Agglobus sera contacté pour trouver une solution pérenne pour pallier le manque de sécurisation de ces arrêts de bus.

Fin de séance à 22h15

VŒUX du MAIRE

Le Maire de Brézé et le Conseil Municipal invitent toute la population le 5 janvier 2018 à 18h30, salle des loisirs, afin d'assister aux traditionnels vœux de nouvelle année. A cette occasion, vous rencontrerez les acteurs de la vie brézéenne (associations, bénévoles, commerçants,...)

La VIE de la COMMUNE

Du côté du



Les fêtes de Noël approchent à grands pas...

A l'école du Chat Perché, on prépare activement le marché de Noël qui aura lieu le vendredi 22 décembre à partir de 18h à la salle des fêtes de Brézé. Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour découvrir les objets et les chants de Noël préparés par les élèves. Notre association de parents d'élèves sera heureuse de vous proposer boissons et friandises.

Depuis la rentrée, les élèves ont débuté de nombreux projets.

En septembre, nous sommes allés assister au spectacle de marionnettes « Muse et musée » offert par la compagnie « Billenbois ». Elément déclencheur de notre projet annuel sur l'Art. En suivant les pas d'un gardien de musée, les élèves ont pu découvrir différents peintres et techniques : Picasso, Chagall, Mondrian, Matisse, Pollock... Tout au long de l'année, chaque classe va retravailler à sa manière autour de ces grands peintres et réaliser un tableau pour la fresque de notre préau. Le thème retenu : « Les chats vus par les grands artistes ». Nous irons aussi découvrir le musée d'Angers et l'Artothèque. Un travail sur une mallette d'artistes, en lien avec le réseau bibliothèque de l'agglo, est également prévu. Nos jeunes artistes en herbe ont démontré leur talent lors du salon de l'Art et le Vin. Les productions des élèves ont réchauffé les murs de la salle des fêtes : pop art d'Andy Warhol, projections à la Pollock...

Dans le domaine du « vivre ensemble et être solidaire », les élèves ont, cette année encore, couru pour l'association ELA en faveur des enfants atteints de leucodystrophies et récolté plus de 230 €. Un grand bravo à tous les participants.

L'année 2018 sera l'année du centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale. Les élèves des communes de Brézé, Varrains et Chacé s'associent à cet événement national et se rendront au mois de janvier au monument aux morts pour y lire un texte, chanter et déposer des fleurs.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et de beaux moments partagés en famille.

L'équipe enseignante.



« La mémoire se transmet, l'espoir se donne »



Depuis le 11 novembre dernier, l'école St Vincent en lien avec les écoles de Varrains, Chacé, St Cyr en bourg et Brézé, participe à un projet autour de la commémoration du centenaire du 11 novembre 1918, en 2018.

En effet, ces quatre communes sont en plein préparatifs afin de vivre un temps fort du souvenir, le samedi 10 et dimanche 11 novembre 2018, pour célébrer ce centenaire. Durant ce week-end, les différentes écoles qui se sont engagées dans ce projet pourront exposer à la salle des Ifs à Varrains ce qu'elles auront pu réaliser en mémoire de cette première guerre mondiale. Elles pourront participer également à un temps fort autour du monument aux morts, à travers des chants, à une marche organisée traversant les quatre communes, balisée par des lectures de lettres de poilus locaux...

Ce projet a déjà permis à la classe de cycle III de l'école St Vincent de découvrir ou redécouvrir pour certains, le monument aux morts de la commune, de pouvoir rechercher d'éventuels noms en lien avec des familles de l'école. La classe de cycle 3 est inscrite en parallèle à un concours « les petits artistes de

la mémoire » ils réaliseront alors un carnet retraçant le parcours d'un poilu de la commune, présent sur le monument aux morts.

Aussi, nous sommes partis visiter l'exposition présente à la mairie sur l'année 1917. Cette exposition était composée de différents panneaux retraçant des éléments importants de la guerre et spécifiquement axés sur cette année 1917, il y avait également des objets d'époque prêtés par Mme LACASSIN.

D'autres moments forts sont prévus au cours de l'année scolaire 2017-2018, dans les trois classes de l'école, en abordant ce devoir de mémoire de différentes manières selon les âges et la nécessité de la grandir en PAIX.

Ce projet bien **présent**, sur notre **passé**, contribue à vivre un **avenir** meilleur, plein de lumière et d'espoir...

Pour l'école St Vincent, la classe de cycle 3, Mathilde Gaugain, enseignante.



Un temps fort de l'Avent et Noël sera vécu le vendredi 22 décembre, à 9h15 à l'église, tous ceux qui le souhaitent y sont conviés.

La VIE de la COMMUNE



COLLECTE des SAPINS

Donnez une seconde vie à votre sapin. Il sera broyé et valorisé en compost.

Dépôt sur le parking Marguerite Loubaud (derrière l'église),
jusqu'au mardi 16 janvier 2018.

VIE PRATIQUE

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Cette année le délai d'inscription sur les listes électorales expirent le samedi 30 décembre 2017.

Demandes transmises par courrier postal :

C'est la date de réception en Mairie qui est prise en compte et non la date d'envoi de la demande. Toute demande reçue en Mairie après le 30 décembre 2017 ne sera pas prise en compte au titre de la révision annuelle.

Demandes faites en ligne :

Via le portail service-public.fr, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées de façon dématérialisée. Sont recevables au titre de la révision annuelle, toutes demandes d'inscription faites sur ce portail au plus tard le samedi 30 décembre 2017 à 23h59, l'heure indiquée sur le tableau de bord du site de télé-procédure faisant foi.

Demandes déposées en Mairie :

La date limite de dépôt des demandes d'inscription sur les listes électorales étant le samedi 30 décembre 2017, la Mairie de Brézé sera ouverte à cet effet de 9h00 à 12h30.



LA POSTE

Fermeture de l'agence postale du 23 au 27 décembre, et le samedi 30 décembre 2017

Se rapprocher auprès du bureau de
poste de Montreuil Bellay pour retirer vos instances
(9h à 12h et 14h à 17h en semaine ; 9h à 12h le
samedi)

*L'équipe de la Petite gazette vous
souhaite une bonne et heureuse année
2018*

Sports loisirs section du jeudi matin

C'est un appel, une demande, une prière, les « petits vieux sportifs » (et pas les sportifs vieux), aimeraient recruter 3/4 sujets, gais de caractère car nous nous amusons bien, nous nous entendons bien, tout en nous maintenant en forme, en pratiquant le badminton et le volley-ball (toujours dans cet ordre) de 9 heures à 11 heures tous les jeudis matin au gymnase. Jeunes, moins jeunes, nous vous espérons dans la joie et la bonne humeur.

*Bernard, Christian, Jean-François, Jean-Louis, Marianne,
Martine, Maryse, Monique, Nicole, Pierre vous attendent les
bras ouverts.*

DATES A RETENIR

15 décembre à 17h30 à 21h : Marché de Noël et spectacle -
APEL Saint Vincent

17 décembre : Tournoi - BOL Judo

22 décembre à 18 h : Marché de Noël - APE Brézé / St Cyr

5 janvier 2018 à 18h30 : Vœux du Maire

12 janvier à 20h : Assemblée Générale - Comité des fêtes

26 janvier : Concours des cartes - La Renaissance

27 janvier : Soirée savoyarde - APEL Saint Vincent

Prochain Conseil Municipal le 10 janvier 2018 à 20h

**Envoyer vos articles en format WORD et vos
photos en pièce jointe avant le 11 janvier 2018 à
secretariat.mairie.breze@wanadoo.fr**

**Pensez à consulter le panneau d'informations
face à l'ancienne épicerie**

MAIRIE

Tel : 02 41 51 62 07 - Fax: 02 41 51 62 99

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : www.mairie-breze.fr